



Guide pour l'examen d'admission à l'école d'ingénieur EICnam

Depuis 2007-2008, les inscriptions dans un cycle ingénieur du Cnam sont soumises à un examen d'admission à l'école d'ingénieur EICnam, conformément au Règlement de délivrance du diplôme d'ingénieur du Conservatoire national des arts et métiers¹.

Cet examen d'admission a pour objectif d'identifier les candidats capables de devenir ingénieur, de leur prodiguer des conseils et de leur désigner un tuteur afin d'optimiser leurs chances d'obtenir leur diplôme dans les meilleures conditions.

Circuit du dossier

1. Inscription à l'examen d'admission au service de l'inscription de l'ISAE-Cnam Liban
2. Présentation du dossier de candidature au secrétariat à l'ISAE-Cnam Liban pour l'EICnam
3. Entretien devant un jury d'admissibilité
4. Envoi du dossier au Cnam Paris
5. Etude du dossier par le jury national au Cnam Paris

Conditions de recevabilité du dossier

1. Etre titulaire d'un diplôme bac +2 scientifique ou technique et avoir acquis toutes les UE du cycle préparatoire (ou avoir bénéficié de VES ou de VAE). Le jury d'admission examinera les demandes d'entrée par VAP 85 pour les candidats non titulaires d'un diplôme Bac+2.
2. Justifier d'une expérience professionnelle :
 - d'un an à temps plein dans le domaine du diplôme d'ingénieur visé à un niveau de technicien supérieur ou
 - d'un an à temps plein dans un autre domaine complétée par un stage d'au moins 6 mois dans le domaine du diplôme d'ingénieur visé, validé par un rapport de stage. Le(s) rapports de stage(s) devront dans ce dernier cas être joints au dossier.

¹ Règlement téléchargeable sur le site du cnam : www.cnam.fr/ecole-ingenieurs/telechargement/eicnam_doc16.pdf

Procédure

1. Le dépôt du dossier de candidature à l'examen d'admission

Le dossier de candidature à l'examen d'admission est à télécharger sur le site de l'ISAE-Cnam Liban (<http://www.isae.edu.lb>) ou du Cnam (<http://www.cnam.fr/ecole-ingenieurs/>).

Ce dossier inclut des pièces administratives et un dossier complémentaire (rapport d'une dizaine de pages). Une fois complété², il est à déposer au secrétariat à l'ISAE-Cnam Liban pour l'EICnam (bureau de Georgette Sayegh), au plus tard 2 mois après l'inscription auprès du service de l'inscription.

1.1. Les pièces administratives

Le dossier doit comprendre :

- L'original ou la copie certifiée conforme de l'extrait individuel d'état civil
- L'attestation de l'employeur dûment remplie (voir formulaire en annexe 1)
- Le certificat de travail ou le contrat de travail attestant de votre expérience professionnelle :
 - Un an à temps plein dans le domaine du diplôme visé à un niveau de technicien supérieur
 - Ou un an à temps plein dans un autre domaine + un stage d'au moins 6 mois dans le domaine du diplôme d'ingénieur visé, validé par un rapport de stage.
- La copie certifiée conforme de votre dernier bulletin de salaire
- La copie certifiée conforme du Bac et des diplômes supérieurs (Bac+2 ou Bac+3...)
- La copie certifiée conforme des attestations de réussite aux UE du Cnam et de la décision de dispense d'UE (VES)
- Le justificatif du niveau d'anglais supérieur au moins au Bulat 2 (sachant que le niveau du Bulat 3 sera exigé avant la soutenance du mémoire d'ingénieur)
- Le justificatif du niveau de français DELF B2
- Les justificatifs étayant les demandes de VES (programme des études, résultats obtenus, etc.)

Tous les documents libellés en langue arabe doivent être traduits en langue française, munis de la signature et du visa du traducteur officiel.

1.2. Le dossier complémentaire

Le dossier complémentaire est un rapport d'une dizaine de pages, dans lequel le candidat décrit d'une part son parcours académique incluant son expérience professionnelle, d'autre part son projet de formation au Cnam et son projet professionnel précisant l'implication éventuelle de son entreprise et la possibilité d'un sujet de mémoire d'ingénieur.

La rédaction de ce rapport doit respecter les directives précisées en annexe 2.

En outre chaque candidat inscrit à l'examen a droit à quelques étapes de présentation et de conseil :

1. Assister à la séance de présentation des consignes de rédaction du rapport planifiée tous les deux mois (novembre 2008, janvier, mars et mai 2009).

² Le dossier est complet lorsqu'il contient toutes les pièces administratives ainsi que le dossier complémentaire comprenant le visa du coordinateur des matières de communication (Sylvie Devigne)

2. Solliciter auprès du coordinateur des matières de communication la vérification de son rapport. Ce travail de vérification respecte des règles strictes : le coordinateur ne propose aucune correction, il souligne les fautes de syntaxe et oriente le candidat sur la rédaction du fond. La vérification du document pourra être effectuée au maximum 5 fois, sous réserve que le candidat respecte les consignes relatives à la vérification, qu'il utilise correctement les outils à sa disposition (le correcteur d'orthographe automatique de Word par exemple) et qu'il présente à chaque dépôt d'une nouvelle version du rapport, les versions vérifiées précédentes. Chaque version sera présentée en format papier + électronique.

Lorsque le coordinateur considère que le rapport est valable, il y appose son visa.

Ce visa ne préjuge aucunement de la qualité du dossier de candidature à l'examen d'admission, il a pour seul objectif de garantir un niveau de rédaction en langue française correct du rapport.

2. L'entretien oral – jury d'admissibilité

Cet entretien a un double rôle, celui de vérifier la compétence et la motivation de chaque candidat mais aussi de le conseiller dans son orientation, notamment sur le choix de son sujet de mémoire.

Les jurys d'admissibilité sont organisés par département et se réunissent au moins une fois par an, sur la base des dossiers de candidatures déposés. Le jury est composé d'au moins 3 membres, enseignants de la spécialité et/ou professionnel.

2.1. L'entretien oral

L'entretien oral est de 20 à 30 minutes, il comprend une partie pendant laquelle le candidat présente son dossier (10 à 15 minutes maximum) et une deuxième partie pour la discussion avec les membres du jury. Ces derniers seront attentifs aux compétences du candidat sur les points suivants :

- la progression de carrière et l'ouverture professionnelle,
- l'animation d'équipe,
- le suivi de projets,
- les contacts à l'international,
- les connaissances techniques
- les facultés d'abstraction
- l'expression

Le jury s'assurera également de la pertinence du sujet de mémoire et de ses possibilités de réalisation au sein de l'entreprise.

2. 2. La délibération

A la suite de cet entretien, le jury délibère et transmet le dossier de candidature au jury national en proposant soit l'admission (cas 1), soit l'admission après compléments demandés (cas 2), soit le refus d'admission (cas3).

- Cas 1 : le jury d'admissibilité propose un tuteur pour le mémoire d'ingénieur
- Cas 2 : le jury d'admissibilité prononcera l'admission définitive et désignera un tuteur après avoir vérifié, sur dossier, que les recommandations ont été suivies dans le délai octroyé.
- Cas 3 : le candidat peut se présenter au maximum encore deux fois à l'examen d'admission.

3. Le traitement du dossier au Cnam Paris – Jury national

Le jury d'admission est national. Il statue pour toutes les spécialités et se réunit au moins une fois par semestre. Il est présidé par le directeur ou le directeur adjoint de l'EICnam et comprend au moins quatre responsables nationaux de spécialité.

Il examine les propositions des jurys d'admissibilité et prononce les admissions.

La direction des études de l'école transmet alors à chaque candidat la fiche de route établie par le jury notifiant son inscription.

DATES DU JURY NATIONAL D'ADMISSION A L'EICNAM

1ère session : JEUDI 15 JANVIER 2009
(les dossiers doivent être examinés localement avant le 15 novembre 2008)

2ème session : JEUDI 25 JUIN 2009

Annexes

Annexe 1 : Les pièces administratives

Annexe 2 : Le dossier complémentaire (Projet professionnel – Motivations - Projet de formation
- Dossier professionnel)

Annexe 3 : Le tutorat

Annexe 4 : Les critères d'évaluation de l'expérience professionnelle



Institut des Sciences Appliquées et Économiques - Université Libanaise

ISAE – Cnam Liban

Centre du Liban associé au
Conservatoire national des arts et métiers – Paris



**Guide
pour l'examen d'admission à l'école d'ingénieur
EICnam**

Annexe 1

Les pièces administratives

(Voir le fichier « Dossier de candidature » en version Word)



Institut des Sciences Appliquées et Économiques - Université Libanaise

ISAE – Cnam Liban

Centre du Liban associé au
Conservatoire national des arts et métiers – Paris



Guide pour l'examen d'admission à l'école d'ingénieur EICnam

Annexe 2

Le dossier complémentaire
(Projet professionnel – motivations – projet de
formation – dossier professionnel)

Conseils généraux

La rédaction de ce rapport doit respecter les consignes précises indiquées ci-dessous, notamment le nombre de page (ceci prouvera votre esprit de synthèse).

La mise en forme doit être soignée, exempte de faute d'orthographe ou de grammaire.

Vous devrez insérer la page de garde-type ci-jointe, complétée de vos nom, prénom et spécialité.

Précisez votre projet professionnel (4 pages) :

- En 1 page, décrivez votre emploi actuel en indiquant notamment fonction occupée, tâches accomplies (activités scientifiques et techniques, suivi de projets, de budgets, contacts avec des clients, des fournisseurs, contacts à l'international) en les situant dans le cadre de votre entreprise ou administration (organigramme représentatif de votre positionnement dans votre service, niveau de responsabilités, travail en équipe...).

Conseils

A la lecture de cette description, le jury doit comprendre dans quel(s) domaine(s) votre entreprise intervient, quels sont ses diverses compétences. N'hésitez pas à faire un organigramme pour présenter votre entreprise, en indiquant où vous vous situez dans cette hiérarchie. Evitez d'écrire un texte littéraire, il faut qu'il soit clairement organisé en paragraphes distincts et si nécessaire, vous pouvez insérer des sous-titres.

- En 1 page, décrivez l'évolution de votre fonction durant les dernières années : Progression de carrière, prise de responsabilités...

Conseils

Attention, il ne s'agit pas de faire la liste de vos diverses expériences. Il faut détailler vos expériences successives en insistant sur votre logique de carrière. Par exemple, vous pouvez reprendre l'organigramme de l'entreprise et indiquer vos positions successives.

- En 1 page, indiquez vos motivations à devenir ingénieur, votre vision du statut et du métier d'ingénieur.

Conseils

Evitez les poncifs, placez vos motivations dans votre propre contexte.

- En une demi-page, indiquez si vous souhaitez vous orienter plutôt vers des fonctions d'ingénieur.
 - dans le domaine :
 - Production,
 - Maintenance,
 - Suivi de projets Gestion d'affaires,
 - Essais,
 - Marketing,
 - Services,
 - Recherche et développement...
 - dans votre entreprise
 - dans une autre (laquelle, si vous avez déjà prospecté)

Conseils

En fonction de votre choix, soulignez la faisabilité de votre orientation.

- En une demi-page, pour évoluer à partir de vos fonctions actuelles quels vous semblent être vos points forts et les points à améliorer (dans les domaines scientifique, technique ou dans le domaine comportemental : travail en groupe, communication, mobilité, disponibilité...) pour remplir des fonctions d'ingénieur ?. Votre réponse s'appuiera sur la (les) fiche(s)- métiers renseignée(s) par ailleurs

Conseils

Évitez de vous encenser (« je suis le meilleur, le plus compétent dans tel domaine »...), la critique est beaucoup plus constructive lorsqu'elle est réaliste.

Exemple positif : « un de mes atouts est la maîtrise de la gestion d'équipe...à l'inverse, je dois améliorer mes compétences de négociateur... ».

Précisez votre projet de formation (1 page)

- Argumentez le choix que vous avez fait de la spécialité, de l'option, d'UE au choix... Indiquez si vous avez exploré les possibilités de mémoire et de tutorat dans votre entreprise, les possibilités de financement ...

Conseils

Argumentez sur le choix de votre spécialité en vous appuyant sur vos motivations à devenir ingénieur et les fonctions que vous visez.

« Le choix des UE et des options » : comme à l'ISAE-Cnam Liban, le choix est très limité, indiquez lesquelles vous permettront d'améliorer vos points faibles ?

« Le mémoire » : quelles prospections avez-vous faites ?

« Le tutorat » : au sein de votre entreprise qui pourra vous suivre ? Quelle est sa compétence, sa fonction... ?

Dossier professionnel (5 pages environ)

Décrivez le projet auquel vous avez participé mettant le mieux en valeur votre expérience. Ce dossier devra notamment préciser :

- Le contexte du projet
- La description technique
- Votre contribution personnelle

Conseils

« Le contexte du projet » : le lecteur doit comprendre dans quel cadre général se situe le projet sur lequel vous intervenez (pour quel type de client, durée du projet, différentes phases...)

« La description technique » : n'hésitez pas ici à rentrer dans les détails, surtout pour les phases liées directement à votre spécialité. L'insertion de schémas sera bienvenue.

« Votre contribution personnelle » : le lecteur doit comprendre votre implication personnelle sur le projet (votre responsabilité, vos choix techniques, vos conseils ou études...)



Institut des Sciences Appliquées et Économiques - Université Libanaise

ISAE – Cnam Liban

Centre du Liban associé au
Conservatoire national des arts et métiers – Paris



**Guide
pour l'examen d'admission à l'école d'ingénieur
EICnam**

Annexe 3

Le tutorat

Le tutorat

1. Profil du tuteur

- C'est un enseignant au Cnam, titulaire ou vacataire, de la spécialité du diplôme d'ingénieur.
- Il doit avoir une bonne connaissance du milieu industriel de la spécialité.

2. Rôle du tuteur

- Il pilote et valide le cursus de l'élève-ingénieur. En cas de désaccord le responsable de la spécialité arbitre.
- Il assure un suivi, apprécie les activités professionnelles et conseille sur d'éventuelles évolutions.
- Dans le cas où un changement de spécialité est envisagé, ce changement est présenté à la direction des études de l'EICnam et examiné par le responsable de la spécialité demandée. Ce changement peut s'accompagner de la nomination d'un nouveau tuteur.
- Il renseigne la fiche d'évaluation destinée à la validation des ECTS d'expérience professionnelle. La validation est effectuée par le responsable de l'option dans la spécialité.
- Il élabore avec le candidat et l'entreprise le sujet du mémoire d'ingénieur. Ce sujet est validé par le responsable de l'option dans la spécialité.
- S'il n'y pas de sujet possible dans l'entreprise ou si l'élève-ingénieur ne souhaite pas effectuer son mémoire dans l'entreprise, le tuteur aide le candidat à explorer les différentes solutions en termes de sujet et de site d'accueil.
- Il accompagne l'élève-ingénieur dans les deux fois six semaines de préparation du projet de mémoire et de finalisation du document et de la soutenance. Il fait au moins un point d'étape intermédiaire durant les six mois du travail du mémoire.
- Il s'assure que le texte proposé par l'élève-ingénieur au responsable de la spécialité est conforme à la charte préconisée par l'EICnam (cf. groupe de travail « mémoire d'ingénieur » piloté par JL Thomas), et que le contenu est validé par l'entreprise.
- Il participe au jury de mémoire d'ingénieur.
- Pour garantir la qualité du suivi, le nombre de tutorés ne devrait pas dépasser cinq par enseignant.



Guide pour l'examen d'admission à l'école d'ingénieur EICnam

Annexe 4

Les critères d'évaluation de l'expérience
professionnelle

Les critères d'évaluation de l'expérience professionnelle

Dossier d'expérience professionnelle :

L'expérience demandée se situe au niveau technicien supérieur. On analysera :

- positionnement du candidat dans l'organigramme de l'entreprise ou du service
- mission du service (R&D, maintenance, ...)
- fonctions précises et périmètre d'action du candidat
- description des activités :
 - compétences techniques mises en jeu
 - capacités à travailler en équipe, avec des fournisseurs des clients, d'autres services
 - degré d'autonomie
 - activités d'encadrement
 - suivi de projets ou de dossiers
- évolution des activités

On s'appuiera sur les fiches métiers établies par spécialité.